

CERTIFICAT DE REALISATION

Session N° 260189F - Certificat Réalisation N° 270018

Je soussigné, Marc VERDIER, agissant en qualité de Directeur d'ASFO GRAND SUD, certifie que :

Monsieur Jean Eric FARI

Entreprise : LIP ALBI - INDUSTRIE ET BATIMENT
81000 - ALBI

A réalisé l'action de formation

FORMATION SECURITE DES PERSONNELS DES ENTREPRISES EXTERIEURES - NIVEAU 2 - ENCADREMENT

Date(s) et durée : **du jeudi 11 au vendredi 12 juin 2026**
et ce pour une durée de 14.00 heures (pas d'absence)
Format formation : Présentiel

Catégorie / Nature Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail

☒ **Action de formation**

Lieu : ASFO GRAND SUD - RAMONVILLE - 14 avenue de l'Europe - Villa Carmel - 31520
RAMONVILLE ST AGNE - Tél : 05.62.25.50.00 -

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail

Malgré les indications précisées, vous avez refusé de déclarer votre numéro de Sécurité Sociale (NIR). Nous ne pourrons donc pas prendre en charge cette déclaration pour le compte de votre établissement qui devra s'en charger.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait pour servir et valoir ce que de droit
RAMONVILLE ST AGNE, le 12 juin 2026
Marc VERDIER
Directeur

